



Plan de protection du produit Mavic® (MP3) Conditions générales de vente valables à partir du 1^{er} novembre 2008

Mavic® propose la garantie MP3 étendue pour les roues de la marque (à l'exception des roues « Cosmic Carbone Pro Power Tap » et « Cosmic Carbone SL Power Tap ») achetées chez un revendeur ou distributeur Mavic® agréé pour une durée de deux ans à compter de la date d'achat par l'acheteur du produit neuf et selon les conditions définies ci-dessous. Afin que cette garantie soit valable, l'acheteur du produit neuf doit enregistrer sa (ses) roue(s) sur Internet dans un délai de 5 jours après l'achat des produits auprès du détaillant agréé et doit assurer le règlement du programme correspondant au même moment (paiement en ligne sécurisé).

Pour faire une réclamation pendant la durée de cette garantie, l'acheteur du produit neuf doit conserver une preuve d'achat du produit et du programme MP3, une confirmation d'enregistrement sous cette garantie étendue comprenant la date et le nom du revendeur agréé, puis doit suivre la procédure prescrite.

PRIX

La liste de prix MP3 est disponible sur le site Internet www.mavic.com et sur demande auprès de tout distributeur Mavic® dans les pays où cette garantie est valable.

A la date d'émission de ces informations, ces pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, le Bénélux, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume Uni et la Suisse. Néanmoins, veuillez vérifier avec votre revendeur ou sur Internet au moment de l'achat de la garantie que votre pays fait toujours partie de cette liste.

CONFIRMATION D'ENREGISTREMENT MP3

La confirmation d'enregistrement MP3 qui est délivrée par message électronique (courriel) automatique au moment de l'achat doit être conservée en sécurité. Elle doit être utilisée pour toute réclamation et constitue la preuve de l'enregistrement du programme.

OBLIGATIONS

La seule obligation de Mavic® est de réparer ou de remplacer, selon sa préférence, le composant ou le produit touché par le problème.

Les réclamations prises en charge pendant la durée de la garantie étendue sont : les accidents ainsi que les chocs ou chutes involontaires

LIMITES DE LA GARANTIE MP3

Cette garantie ne prend pas en charge l'usure normale ou les dommages résultant d'un transport, d'un stockage ou d'un manquement au respect des prescriptions du guide de l'utilisateur et/ou des recommandations d'utilisation, d'un assemblage incorrect ou d'un assemblage avec des produits non compatibles, d'un mauvais entretien, d'un mauvais traitement ni d'une modification ou altération du produit.

Cette garantie ne couvre pas les pièces sujettes à une usure normale telles que les surfaces de freinage des jantes (dans le cas où un système de jantes avec surfaces de freinage est utilisé), les roulements, les cliquets, les systèmes de roue libre...

Les conditions de la garantie Mavic, y compris celles applicables à la conformité du produit, ne s'appliquent pas aux produits achetés dans des points de vente autres que les revendeurs agréés par Mavic.

Cette garantie ne couvre pas les produits ayant bénéficié d'une réparation ou de services provenant de toute personne autre qu'un membre du service après ventes de Mavic ou qu'un représentant de Mavic dans le pays



concerné (1).

Cette garantie ne couvre pas les produits dont les numéros de série ou les identifiants ont été effacés, endommagés ou modifiés.

Cette garantie se limite à trois échanges de jantes et de moyeux pendant la période de garantie.

Cette garantie ne prend pas en charge les frais de port encourus pour l'envoi du produit de l'acheteur à Mavic®. Ce contrat ne donne droit à aucune indemnité en espèce ou en nature, ni à aucune extension de sa durée pour l'immobilisation du produit garanti pendant la durée de sa réparation.

Cette garantie ne peut pas être transmise et s'applique exclusivement à l'acheteur du produit neuf. Néanmoins, si le produit acheté est destiné à être offert, n'oubliez pas d'enregistrer ce programme au nom de la personne à qui est destiné le cadeau afin que celui-ci soit valable (le paiement peut être effectué via un tiers (carte bancaire)).

Cette garantie n'exclut pas les droits spécifiques à chaque pays. Les consommateurs peuvent jouir de droits différents selon leur lieu de résidence. Certaines juridictions ne prévoient aucune exclusion ou limitation de dommages spécifiques, accidentels ou indirects, ni de limitations durant la période de garantie. En conséquence, les exclusions et limitations susmentionnées ne s'appliquent pas à tous. Des taxes locales, des droits de douanes ou des frais de port peuvent être appliqués. Aux Etats-Unis peuvent aussi s'appliquer des droits supplémentaires qui sont différents d'un Etat à l'autre.

Cette garantie peut ne pas être disponible dans certains pays.

Si une partie de cette garantie était déclarée non valable en vertu de procédures administratives ou légales, le reste de la garantie resterait valable.

RECLAMATIONS PENDANT LA GARANTIE – DEMARCHE

L'acheteur du produit neuf doit retourner le produit défectueux avec les documents nécessaires (à savoir, une preuve de la date d'achat (copie de la facture datée, signée et revêtue du cachet du revendeur agréé ou toute autre preuve de la date d'achat) ainsi que la confirmation d'enregistrement du programme) à un revendeur agréé Mavic qui se tiennent à leur disposition pour traiter toute réclamation dans le cadre de la garantie MP3.

Le revendeur agréé doit obtenir l'accord du service après ventes de Mavic® (ou de son représentant dans le pays concerné (1)) avant de retourner le produit sous garantie. Le revendeur agréé doit renvoyer au service après ventes de Mavic® (ou à son représentant dans le pays concerné (1)) qui prendra en charge l'opération le produit dans son intégralité, accompagné d'une preuve de la date d'achat ainsi que de la confirmation d'enregistrement du programme.

Le nouveau produit ou le produit réparé sera retourné au revendeur agréé.

Les réclamations effectuées de toute autre manière ou sans obtention préalable de l'accord de retour ne seront pas prises en compte.

(1) Liste actualisée disponible sur demande auprès de : MAVIC, 74996 ANNECY CEDEX 9.